

A Paris, le 28 juin 2024

Point de situation dans les services d'économie agricole (SEA) réalisé par l'Administration le 27 juin 2024

Cécile Bigot-Dekeyzer, Secrétaire générale (SG) et Philippe Duclaud, directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE), ont invité les représentants du personnel à participer à un point relatif à la situation dans les services d'économie agricole le 27 juin 2024.

FO Agriculture était représentée par : Anne Boisteaux, Magali Monier et Stéphane Touzet.

A retenir :

- Un CIA spécial modulable de 800, 1000 ou 1200€ selon le degré de mobilisation.
- Quelques mesures concrètes en soutien des services déjà engagées, un plan d'actions en projet.
- **FO Agriculture** salue les annonces, mais reste vigilant sur leur mise en œuvre et est plus que jamais mobilisé pour la garantie de la sécurité des personnels.

Les constats de l'Administration :

- Des outils déficients (ASP - ISIS PAC surfacique, SAFRAN plan national Loup aides à la protection ...).
- Un déficit d'information pour les services et de communication avec FranceAgrimer (FAM).
- La crise agricole profonde qui empêche la réalisation du travail et génère de vives tensions et des risques pour la sécurité physique et psychique. 13 SEA ont d'ores et déjà été identifiés « en situation critique ».
- Un très fort engagement des services (en centrale et dans les services déconcentrés) pour assurer le service dans des conditions difficiles.
- L'objectif est d'assurer la sécurité des biens, des personnes et des actes administratifs.
- La mobilisation et les circonstances exceptionnelles justifient des mesures de reconnaissance, formelles mais aussi financières.
- Les différents travaux et échanges entre le SG, la DGPE, le cabinet du MASA et le G13 ont conduit à l'établissement des propositions suivantes. Elles seront déclinées dans les services dès la semaine prochaine.

Les annonces de l'Administration :

- Un CIA spécial à trois paliers, versé normalement en septembre aux personnels impactés. Il s'élèvera, selon le caractère important et exceptionnel de l'engagement à 800, 1000 ou 1200€ (définition du montant selon les propositions des structures).
- La mise en place de cellules d'écoute et mobilisation des IGAPS référents pour les structures le nécessitant (mesure déjà engagée dans les services).
- La mise en place de coachings, mentorat, tutorats...
- Informatique :
 - ISIS : travaux avec le prestataire pour résoudre les bugs par ordre de priorité.
 - SAFRAN (outil aide à la lutte contre prédation) : simplification réglementaire (moins de pièces justificatives) et développement de l'outil informatique (amélioration de l'ergonomie et duplication des données de l'année précédente pour les demandes de paiement). Programmation de deux groupes de travail avec les personnels concernés.

Gros efforts également sur les supports matériels pour les aides MAEC et BIO 2023.

- Télédéclarations 2024 : Report des échéances suite aux ponts de mai.
- Un retour d'expériences (retex) et le partage de ces enjeux avec tous les chefs de SEA, dès la semaine prochaine, pour recueillir en septembre les propositions pour établir un plan d'actions qui se substituera à celui de 2016.

Les positions exprimées par **FO Agriculture**

CIA spécial :

FO Agriculture alerte l'Administration sur le fait qu'il doit faire l'objet d'une enveloppe spécifique, et en aucun cas être versé aux dépens des autres indemnités « classiques » comme on a déjà pu le constater (l'Administration confirmera qu'il s'agit bien d'une enveloppe spécifique « crises »).

Modulation individuelle :

FO Agriculture souligne également que les services « tiennent le coup » grâce à leur unité, et qu'il faut faire très attention à ne pas la briser en procédant à des modulations injustifiées.

La situation dans les services et les mesures annoncées :

FO Agriculture ne développera pas encore une fois toutes les analyses déjà exprimées en instances et par un [courrier intersyndical](#).

FO Agriculture rappelle cependant qu'au-delà des engagements de reconnaissance financière, la préoccupation première des personnels est leur capacité à accomplir correctement leurs missions dans des conditions décentes et sécurisées.

FO Agriculture salue néanmoins le changement de ton et de contenu dans le dialogue et demande que cet échange se poursuive dans le cadre d'un dialogue social structuré. L'ensemble des personnels concernés doit également être informé.

FO Agriculture demande à ce que les représentants du personnel soient associés au retex comme ils l'avaient été en 2016.

Enfin **FO Agriculture** a réitéré son alerte forte sur la sécurité des agents et la nécessité impérieuse de constituer des binômes pour les visites terrains et contrôles et visite sur place.

FO Agriculture reste mobilisée et à votre écoute tout l'été.

*L'équipe **FO Agriculture***



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

